

DRÔME

Gardez votre carte **oura** qui est votre titre de transport pendant 5 ans.
Cette carte, rechargeable à chaque rentrée scolaire, est à conserver soigneusement dans son étui de protection.

Sur laregionvous transporte.fr/scolairedrome



- Je consulte toutes les informations nécessaires à ma prise en charge et mon inscription
- Je m'inscris*
- Je suis l'état de ma demande



Si j'ai **plus de 16 ans** le jour de la rentrée, je paye directement en ligne ma participation obligatoire de **93 €**.
Je peux choisir le paiement différé au 06/09 si je m'inscris dans les délais par internet.

* Inscription obligatoire pour tous les élèves drômois du 1^{er} degré (uniquement RPI et fermières décole) et du 2nd degré.
Aucune reconduction automatique.



Une majoration de 30 € sera appliquée pour toute inscription après le 19/07 (sauf déménagements ou affectations tardives avec justificatifs)

■ **Attention** : les élèves à la fois domiciliés et scolarisés dans les agglomérations de Valence/Romans, Montélimar et Tain/Tournon (Arche Agglo) doivent s'inscrire directement auprès du service transport de l'agglomération concernée.

Informations sur les horaires de mes trajets sur oura.com

INFORMATION

Inscriptions pour les élèves drômois sur laregionvous transporte.fr/scolairedrome



ATTENTION : Inscriptions obligatoires du **2 mai au 19 juillet 2023**, pour une prise en charge à la rentrée sans majoration



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Antenne Régionale des Transports de la Drôme
1 avenue de la gare, CS 10205 - 26958 VALENCE cedex 9
04 26 73 33 00 - transports26@auvergnherhonealpes.fr
Accueil des usagers du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (fermeture à 18h le vendredi)